

La Lettre du Cher

"Faire vivre la Politique"

Lettre du Député Yves FROMION

N° 141 – FEVRIER 2017

Edito

Les électeurs de la Primaire de Droite et du Centre disent avoir du mal à se remettre des effets du maelstrom médiatique déclenché autour de l'affaire Fillon. On les comprend et leur réaction prouve que l'opération a atteint son but. C'est pourquoi elle ne va pas s'arrêter de si tôt. Tous les jours les médias de Gauche reprendront et rabâcheront les mêmes histoires pour saturer la réflexion du public, reprenant ainsi les procédés éprouvés du fascisme, du communisme et de la manipulation des masses.

L'enjeu est majeur pour la Gauche qui était menacée de disparaître du paysage politique dès le 1^{er} tour de la présidentielle. Et bien elle se bat avec ses armes le système médiatique, la fonction publique et la Justice, qu'elle a colonisées. Et nous la Droite et le Centre, on va rester l'arme au pied ???

François Fillon a gagné la Primaire sur son programme et c'est ce plan d'action, indispensable à la France, qu'il nous fait mettre en œuvre. Nous devons donc gagner avec François Fillon... Il n'y a pas d'alternative. Hollande a « escroqué » les français en 2012, on ne va pas le laisser, par Macron interposé, nous « arnaquer » en 2017 !!!

pour nourrir la polémique et ourdir la machination dont il est la victime, ainsi que les électeurs de la Droite et du Centre par effet collatéral. A qui profite le crime ? Indéniablement à Emmanuel Macron et ...à François Hollande.

Expliquons-nous.

Macron est, depuis son passage à l'Elysée et ses premiers pas politiques, « la créature » de Hollande, en dépit d'apparences soigneusement entretenues. François Hollande, veut la peau de ceux qui ont « pourri » son quinquennat et l'ont empêchée de se représenter. Il y a les frondeurs bien sûr derrière Hamon et il y a aussi les renégats du PS rassemblés derrière Valls. Hollande veut casser leurs ambitions en poussant Macron et en favorisant son émergence. Plus fort encore, après avoir contribué à « exploser » Sarkozy dans la Primaire de la Droite et du Centre, en actionnant la justice et les médias aux ordres, Hollande a fait œuvrer les « hommes de l'ombre » pour faire trébucher le candidat vainqueur de cette primaire. Ce fut Fillon, mais Juppé aurait droit aussi à son « coup de Jarnac ». Tout a été conçu pour conduire Macron au deuxième tour de la présidentielle, face à Marine Le Pen, le faire élire et ainsi rétablir dans sa gloire François Hollande, « le Grand architecte ».

La Droite est tétanisée par l'émergence d'un Macron porté par la finance et les « numérisés » une forme d'alliance du numéraire et du numérique.... Si François Fillon ne surmonte pas l'épreuve, elle aura perdu la bataille ... sur le tapis vert. C'est fort, très fort.

Elysée... la machination !

Il n'y a plus grand monde pour penser que l'« affaire Fillon » soit autre chose qu'une machination particulièrement sophistiquée, qui n'aurait pu être conçue et mise en œuvre sans l'aval, voire même la contribution, du sommet de l'Etat.

Il a fallu les efforts conjugués des services du Ministère du Budget, de la Présidence de l'Assemblée Nationale, du Ministère de la Justice et le concours actif de la presse « complaisante » pour monter l'opération. Et au-delà de toutes ces contributions, il a fallu un « grand architecte » ...

Objectivement il faut reconnaître que François Fillon a offert à ses adversaires politiques une poignée d'arguments, pas nécessairement solides d'ailleurs, suffisants

**Diffusez
la Lettre du Cher
autour de vous**

Election présidentielle la fiction dépasse la réalité !

Ce même samedi 4 février, Mélenchon et Macron, tous deux en meeting à Lyon pour la présidentielle, ont gratifié leurs publics des avancées les plus « top » de la réalité virtuelle.

Mélenchon, à coup d'hologramme, a, comme le dit la presse, « tué le jeu de l'innovation politico-communicationnelle de l'année » en apparaissant simultanément à Lyon et Aubervilliers. On sait que l'holographie permet la restitution en relief (en 3D) et à distance, d'un objet ou de la silhouette d'une personne en combinant des faisceaux lasers. L'effet est saisissant. En fait on a eu deux Mélenchon pour le prix d'un... à 500Km de distance.

La télé réalité est explosée par la téléfiction. Est-ce que le discours politique y gagne ? Certainement pas en crédibilité.

Avec Macron, on donne dans un genre un peu différent, encore que... enveloppé d'une lumière psychédélique, juché sur un podium où il paraissait en lévitation, Emmanuel Macron s'apparentait à un personnage en image de synthèse, effet renforcé par les propos du candidat, sans grand intérêt, prononcés avec la voix d'un GPS de voiture. Une atmosphère totalement artificielle pour un candidat qu'il ne l'est pas moins... La politique s'égare dans l'atmosphère ionisée de l'univers médiatique et numérique. Et cela alors que nos concitoyens ont plus que jamais besoin de sentir, chez ceux qui briguent leurs suffrages, une proximité, une vérité, une attention, un regard fraternel, une humanité sincère, qui les portent à aller de l'avant. Macron est à l'évidence le candidat des riches, des nantis, comme la Gauche les aime car la Gauche n'aime plus le peuple. Entendons Macron s'exclamer à Lyon : « A ceux qui proposent un revenu universel, je réponds il existe déjà c'est le RSA ». Que de mépris !

La réalité de demain n'est pas virtuelle, les attentes de nos concitoyens ne relèvent pas de l'image de synthèse. Chaque candidat à l'élection présidentielle doit être jugé sur sa capacité à écouter, à entendre, à exprimer des propositions claires, chiffrées, à faire preuve d'équité et de sincérité. Cette campagne présidentielle dérape complètement, mais après tout, n'est-ce pas la France qui dérape ?

Attaché parlementaire

Depuis quelques jours on parle beaucoup des attachés parlementaires et des « emplois familiaux » que certains, députés ou sénateurs octroieraient à tel ou tel de leurs parents. J'ai lu ou entendu beaucoup de commentaires et évidemment de demi-vérités sur le sujet. Ayant présidé la Commission d'apurement des comptes de l'Assemblée Nationale pendant la législature précédente, je crois pouvoir m'exprimer sur cette question. Mais au préalable je précise que je n'ai jamais employé mon épouse, mes enfants ou des parents, comme attachés parlementaires, même si formellement, j'avais le droit de le faire. C'est également pourquoi je m'exprime.

Le cabinet d'un député est assimilable à une petite entreprise. L'Assemblée nationale fournit un bureau meublé à Paris et donne les moyens pour en louer un autre dans la circonscription, de même qu'elle assure le fonctionnement matériel de ces bureaux. Il revient au député, comme au sénateur, de recruter ses collaborateurs à Paris comme en circonscription. Il dispose à cet effet d'un droit de tirage sur une ligne budgétaire spécifique ouverte au budget de l'Assemblée Nationale. Le ou les collaborateurs sont donc rémunérés sur des fonds publics mais avec un contrat de travail de droit privé établi entre le parlementaire et son collaborateur. Le contrat comporte les obligations qui s'imposent au collaborateur : durée de travail hebdomadaire, jours de travail, lieu habituel d'exercice des fonctions etc... Il est exact que le collaborateur parlementaire n'a de compte à rendre qu'à son « patron » et que la forme et le contenu de son activité dépendent de ce qui a été convenu entre eux.

S'agissant de la rémunération, elle est à la discrétion du parlementaire dans la limite de l'enveloppe mensuelle autorisée (9.500€ environ) qui couvre salaires et charges salariales, étant entendu que celle-ci doit être partagée entre les différents collaborateurs. Le reliquat de l'enveloppe non utilisé en fin d'année reste évidemment acquis à l'Assemblée Nationale.

Le travail « de base » d'une équipe parlementaire est en fait considérable et il l'est d'autant plus que le député est actif au Palais Bourbon, comme dans sa circonscription. C'est évidemment au parlementaire de juger de la qualité et de l'intensité du travail accompli. Si un sénateur américain a droit à 10 collaborateurs, c'est que le job est intense...

Reste la question de l'embauche par un parlementaire, de membres de sa famille. C'est tout à fait possible, de la même façon qu'un artisan, un commerçant, un membre de profession libérale, peut le faire (le statut du conjoint-collaborateur a d'ailleurs été fait pour ça). Dès lors que la personne embauchée accomplit effectivement le travail qui lui est commandé, pourquoi les parlementaires seraient-ils interdits d'embaucher conjoint ou enfant ?

En fait, la réponse est très subjective. Elle renvoie à la notion de népotisme, une pratique que la démocratie et la République condamnent. Et quand bien même il n'y a pas de népotisme, on ne peut empêcher les réactions irrationnelles de se manifester et les citoyens de penser que la famille du parlementaire prospère avec les deniers de la République. (Les émoluments de certains collaborateurs entretiennent cette idée !)

Comme on ne combat l'irrationnel que par l'irrationnel, il faut déconseiller l'embauche de tout membre de sa famille par un parlementaire. Faut-il, de surcroît interdire cette pratique ? Je le pense, même si cela s'analyse comme une brimade supplémentaire à l'égard des députés et sénateurs. Tel est mon point de vue que je sais imparfait, car au Parlement européen, on contourne l'interdiction en « échangeant » femme et enfants...

Mais disant cela, je pense au système médiatique qui, une fois encore, s'érige en procureur, alors que c'est un secteur où la « politique familiale » joue à plein, sans limitation ni contrôle, financée en partie par la redevance... c'est-à-dire les contribuables !